

grossistes moins importants. Le Mercamadrid attire chaque jour 10,000 acheteurs.

### Pratiques commerciales

- L'Espagne impose à l'heure actuelle des quotas et des tarifs douaniers relativement restrictifs par certaines espèces de poisson. Cependant, elle devrait les modifier ou les éliminer d'ici 1992 pour se conformer au régime d'importation de la CEE. On trouvera ci-joint une liste des espèces visées par des quotas.
  
- Pour les importations d'espèces visées par des quotas, il est nécessaire de produire un certificat d'importation de produits de la pêche. L'importateur est tenu d'afficher un bon de commerce équivalent à 5% de la valeur des quantités importées. Ce bon a une validité de 90 jours et si les importations prévues ne se font pas, il sera annulé. Les certificats ne sont habituellement accordés qu'aux importateurs de bonne réputation.
  
- L'Espagne impose également des règlements sur la taille minimale des mollusques vivants et exige un certificat de salubrité. A l'heure actuelle, les mollusques en provenance du Canada doivent passer par des laboratoires d'analyse situés en Espagne avant d'être vendus.